

ne fit pas regretter l'ancien et que l'église reçut une toiture en ferblanc qui devait la mettre à l'abri d'un nouveau danger.

En 1821, Sa Grandeur, Mgr J. J. Lartigue, Evêque de Telmesse, fit choix de l'Hôtel-Dieu pour sa résidence et y demeura cinq ans avec son secrétaire, Mr. I. Bourget. Durant cette période, l'humble église de l'Hôtel-Dieu servit en quelque sorte de cathédrale au premier évêque de Montréal.

Mr. I. Bourget y reçut le Diaconat le 23 Novembre, et l'année suivante, le 20 Novembre, y fut ordonné prêtre.

1840. — En l'année 1840, Mgr. Lartigue, épuisé par les fatigues de son glorieux et pénible Episcopat, revint à l'Hôtel-Dieu pour y finir ses jours. Après de longues souffrances, il s'endormit dans le baiser du Seigneur, ayant été assisté jusqu'au dernier moment par son fidèle et dévoué coadjuteur, Mr. I. Bourget. Son corps fut exposé dans l'église de l'Hôtel-Dieu ; on y chanta l'office des morts et le service funèbre, puis on transporta dans la Cathédrale les restes vénérés du premier pasteur du Diocèse de Montréal.

1852. — Mais à l'époque du terrible incendie de 1852, ils furent de nouveau transportés à l'Hôtel-Dieu et placés dans le caveau des Religieuses, sous le sanctuaire de l'église où ils demeurèrent jusqu'à la démolition de la dite église, en 1860, époque à laquelle tout l'établissement de l'Hôtel-Dieu fut transféré au Mont Ste. Famille.

1860. — Les pierres de l'église de l'Hôtel-Dieu, ce sanctuaire consacré par tant et de si précieux souvenirs, étaient devenues chères au cœur des filles de St. Joseph. Aussi eurent-elles le soin d'en faire transporter la meilleure partie au Mont Ste. Famille, pour y construire dans leur jardin une chapelle dédiée à St. Joseph. C'est dans cette chapelle, conservée comme une relique d'un passé vénérable, que les religieuses se plaisent dans leurs pieuses contemplations, à lire sur ces pierres, deux fois séculaires, l'histoire de Montréal et celle de l'Hôtel-Dieu, car Montréal et l'Hôtel-Dieu sont, pour ainsi dire, nés le même jour, ont partagé le même berceau et depuis ne se sont jamais séparés,

A. M. D. G.

A PROPOS DE CHANSONS.

M. Sulte a passé par les armes le *Petit mousse noir*, et ça été vite fait. En deux colonnes le malheureux négriillon a été examiné, jugé, condamné et exécuté.

Je suis loin de trouver que M. Sulte ait tort de critiquer les inepties littéraires qui ont cours sous forme de chansons et de romances. Mais, je l'avoue, ce n'est pas sans regret que j'ai vu son fouet satirique s'abattre tout d'abord sur ce pauvre *petit mousse*, qui avait dû, à bord du corsaire, recevoir assez de taloches.

Pour moi, comme pour d'autres, je crois, cette chanson naïve est intimement liée aux souvenirs du jeune âge. Or, on sait le charme puissant des choses qui nous ramènent ainsi vers le passé.

Et puis, cet air n'imitait-il pas un peu la plainte du vent qui gémit dans les cordages, et n'y a-t-il pas une poésie mélancolique dans le refrain ?

Filez, filez, ô mon navire

Car le bonheur m'attend là bas !

Nous sommes tous sur ce navire, voguant vers une plage enchantée que l'espérance nous montre à l'horizon lointain. Là sont les honneurs, la fortune, les plaisirs, le repos : là est le bonheur. Nous allons, mais à mesure que nous avançons ce rivage heureux fuit et s'éloigne... rêve décevant ! Qui peut se vanter d'y avoir atterri ici-bas !

Mais voilà bien de la philosophie à propos d'une chanson qui n'en contient guère, il faut le reconnaître. Des prédilections particulières, basées sur des impressions plutôt que sur la raison, ne sauraient entrer en ligne de compte. Je laisserai donc M. Sulte, tout entier à son œuvre de critique, immoler et le mousse noir, et le mousse blanc, et le Juif-Errant.

Mais si la chanson du mousse est par trop... *innocente*, il en est d'autres qui ne le sont pas assez, sans avoir pour cela plus de mérite littéraire. Je veux parler de toutes ces fadaïses sentimentales, de toutes ces romances naïves qui célèbrent l'éternel amour, et dans lesquelles, d'après Veuillot, il y a toujours un ange, un cœur et un pleur. L'illustre critique conseille aux jeunes filles de chanter plutôt la *Marcelline* que ces rapsodies langoureuses, pleines d'un sentiment faux et dangereux. A coup sûr l'Alceste de Molière leur aurait préféré son vieux refrain :

J'aime mieux ma mie, o gué !

J'aime mieux ma mie.

Les *libretti* du plus grand nombre des opéras entrent dans cette immense catégorie des bêtises rimées. Et pourtant, Dieu sait si on se prive de chanter ces choses qu'on ne voudrait cependant pas dire, ni s'entendre dire.

Voilà le vaste champ où je voudrais voir s'exercer la vigoureuse critique de M. Sulte. Pourvu qu'il y mit le même bon vouloir et la même verve qu'à l'égard du mousse noir, il aurait promptement fait justice de toutes ces sottises qui choquent le bon goût autant que la morale.

Veuillot désirait que l'on mit en musique de la vraie et bonne poésie, pour remplacer ces vers de pacotille. Depuis quelques années, en effet, on chante dans les salons, les vers de *vrais* poètes... mais malheureusement, pas toujours de *bons* poètes. On comprend qu'il faut du discernement ; qu'il n'est pas permis de chanter une chanson pour cela seulement qu'elle est à la mode, et que le marchand de musique la recommande. On est vraiment là dessus d'une indifférence et d'un laisser-aller par trop débonnaires. J'ai souvent, pour ma part, entendu des fillettes, à peine sorties du couvent, et toute pleines de candeur, chanter des strophes passionnées, écrites pour des actrices, tout au plus.

Elles y allaient en toute simplicité, comme si c'eût été un cantique. Mais la chose n'en était pas moins inconvenante et absurde.

J. LESROSIERS.